

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil d'Administration du CCAS de Saint Martin Boulogne**

L'An Deux Mille Vingt Six, le 21 Avril à 19h

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de **Madame Pascale LEBON**, Maire, en suite de convocation en date du 13 Avril 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents et/ou représentés	Votants
15	13	13

Etaient présents : Tous les membres du conseil d'administration en exercice à l'exception de :

- Mme LACROIX, pouvoir à M. CONDETTE
- M. PERNET, pouvoir à Mme BERNAERT
- Mme FONTENELLE, pouvoir à Mme LEGAGNEUR
- M. VIGNERON, pouvoir à Mme BOULOGNE
- Mme MILLE

Mme Anne OYER, Directrice assure le secrétariat de séance

Mme la Présidente, après avoir assisté au débat, quitte la séance afin de ne pas participer au vote ; le pouvoir qui lui est donné pour toute la séance, ne pourra être pris en compte pour le vote du Compte Financier Unique ; Mme Hélène BERNAERT, Vice-Présidente, assurera la présidence pendant le vote.

DELIBERATION : 09/2026

OBJET : Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget CCAS

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Mme Pascale LEBON puis de Mme Hélène BERNAERT, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé après présentation du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré,


1) Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		205 642.52 €		33 163.40 €		238 805.92 €
Part affectée à investissement						
Opérations de l'exercice	948 252.14 €	975 140.06 €	33 222.82 €	13 457.38 €	981 474.96 €	988 597.44 €
Totaux	948 252.14 €	1 180 782.58 €	33 222.82 €	46 620.78 €	981 474.96 €	1 227 403.36 €
Résultat de clôture		232 530.44 €		13 397.96 €		245 928.40 €
	Besoin de financement		13 397.96 €			
	Excédent de financement		0.00 €		NEANT	
	Restes à réaliser DEPENSES		0.00 €		NEANT	
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		13 397.96 €			

2) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

Fait et délibéré, le 21 Avril 2026

Pascale LEBON


Maire, Président du C.C.A.S.
